



**DÉPART**  
COMPLEXE SPORTIF  
BRETAGNE

# 12 Km de Carrières-sous-Poissy



Organisés par la Ville de Carrières-sous-Poissy, le FLEP, Libre Aventure, Carrières Athlé  
et la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise

**Distances 6 km ou 12 km**

*Parcours nature plat au Parc du Peuple de l'Herbe*

**DIMANCHE 8 MARS 2020 - DÉPART : 10H**

*Complexe Sportif Bretagne, rue Pasteur*

**Infos+ :**

<b>Service des sports</b>	<b>01.39.22.36.00</b>
<b>Jean-Claude PRINGAULT</b>	<b>06.82.25.15.29</b>
<b>Bernard LOUCHE</b>	<b>06.25.08.56.27</b>



# BULLETIN D'INSCRIPTION

- Distance 6 km
- Distance 12 km

**n° de dossard**  
*(ne rien inscrire  
dans ce cadre)*

Nom :

Prénom :

Année de naissance :     Sexe : M  F

Club :

N° licence :

Adresse :

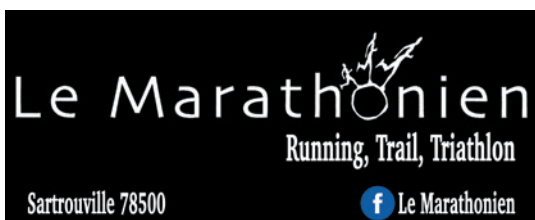
Code postal :

Ville :

E-mail : .....

Tél : .....

En partenariat avec le Marathonien <http://lemarathoniensartrouville.fr>



## PIÈCES À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

### LICENCIÉS FFA

Copie de la licence en cours de validité (FFA ou fédération autorisée) à joindre au bulletin d'inscription.

### NON LICENCIÉS FFA

Un certificat médical attestant l'aptitude à la pratique de la course à pied en compétition, datant de moins de 1 an.

### CERTIFICAT MÉDICAL ET AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je soussigné(e) .....

.....  
responsable légal, autorise ma fille/mon fils, à participer à la course.

La protection des mineurs reste sous la responsabilité des parents ou du club accompagnateur.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de déficience physiologique. Le règlement de la Fédération Française d'Athlétisme s'applique à l'épreuve. L'inscription à la course engage les participants à l'acceptation du règlement.

Date : .....

Lieu : .....

Signature du responsable légal (obligatoire)

Bulletin d'inscription à adresser avant le 5 mars 2020 à :  
M. Bernard LOUCHE  
2, rue de la Butte des Groux – 78570 Chanteloup-les-Vignes



# RENSEIGNEMENTS

## RÈGLEMENT

Tout participant s'engage :

- À accomplir la distance prévue par l'organisation dans le respect des indications des services de sécurité,
- À prendre le départ dans un esprit sportif et loyal,
- À s'être assuré auprès de son médecin qu'il ne présente pas de contre-indication à la participation à ce type d'épreuve.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident provoqué par une déficience physique ou psychique. Elle décline également toute responsabilité en cas de vol. Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance souscrite auprès de la MAIF. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

- Les accompagnateurs à vélo, les chiens et les bâtons sont interdits, pour raison de sécurité.

## INSCRIPTIONS

Âge minimum pour l'inscription : 16 ans

> Jusqu'à 5 mars 2020 : par courrier, en envoyant le bulletin d'inscription avec le certificat médical ou la copie de la licence et le chèque à l'ordre du FLEP à l'adresse suivante :

M. Bernard LOUCHE – 2, rue de la Butte des Groux – 78570 Chanteloup-les-Vignes  
ou par Internet sur le site [www.flep-carrieres.fr](http://www.flep-carrieres.fr) (sans coût supplémentaire).

> Sur place : le jour de la course au Complexe sportif Bretagne (certificat médical ou licence à présenter).

Clôture des inscriptions ½ heure avant le départ de la course.

Le prix de l'engagement : 6 km : 7 € avant le 5 mars 2020 (10 € sur place) / 12 km : 10 € avant le 5 mars 2020 (14 € sur place).

Le montant de l'inscription reste acquis à l'organisation en cas de désistement.

## PARCOURS

Le départ de la course se situe au Complexe sportif Bretagne. La course comprend 1 boucle (6 km) ou 2 boucles (12 km) avec un ravitaillement à chaque tour et à l'arrivée au Complexe sportif Bretagne. Le circuit peut faire l'objet d'adaptations selon les conditions météorologiques.

## DOSSARDS ET RÉSULTATS

Les dossards sont à retirer au Complexe sportif Bretagne le jour de la course à partir de 8h.

Les résultats, gérés par puces électroniques, seront diffusés sur le site [www.flep-carrieres.fr](http://www.flep-carrieres.fr) à partir du lundi soir.

Les dossards devront être visibles sur le devant du maillot. La puce électronique doit être attachée à l'une des chaussures.

## VESTIAIRES ET DOUCHES

Des vestiaires, douches, toilettes et parkings seront à votre disposition sur place au Complexe sportif Bretagne.

## RENSEIGNEMENTS

Service des sports 01.39.22.36.00

Jean-Claude PRINGAULT 06.82.25.15.29

Bernard LOUCHE 06.25.08.56.27

[jcam.pringault@wanadoo.fr](mailto:jcam.pringault@wanadoo.fr)

[bernard.louche@neuf.fr](mailto:bernard.louche@neuf.fr)

## CLASSEMENTS ET RÉCOMPENSES

Classement individuel par catégorie, par équipe au scratch. Lot souvenir à chaque arrivant – Lots aux 3 premiers, aux premiers de chaque catégorie et aux 3 premières équipes sur 5 athlètes (Club affilié F.F.A. ou autre Fédération).

Remise des récompenses au Complexe sportif Bretagne le jour de la course à partir de 12h.

## SÉCURITÉ – ASSISTANCE MÉDICALE

Une couverture médicale sera assurée pendant la course.

La sécurité sera assurée par la Police Municipale et les signaleurs.